

MOT DU PRÉSIDENT



Bien que l'année 2022 soit entamée depuis plusieurs semaines, je veux vous souhaiter une bonne et heureuse année. Je vous souhaite santé, vie professionnelle épanouie et un retour à la vie normale.

Nous venons de dépasser le cap des 22 mois de cette pandémie qui, selon les experts, devrait s'estomper graduellement durant l'année. À l'écriture de cette édition, l'annonce de l'ouverture des restaurants et la possibilité de recevoir des amis à la maison (en quantité limitée pour respecter les mesures sanitaires) sont déjà un beau signe de jours nouveaux. Nos enfants pourront reprendre l'entraînement de leur sport, donc le retour possible aux compétitions ne devrait pas trop tarder. Je reste optimiste pour dire que nous passons, à petits pas vous allez me dire, à autre chose qui nous approche de plus en plus à un retour à la vie normale.

Encore une fois, je sollicite votre appui à nos commerces locaux qui ont passé des moments difficiles durant cette pandémie. Avec l'ouverture des restaurants, entre autres, je vous encourage à prendre un bon repas à l'extérieur de votre foyer et par la même occasion, de profiter d'une belle sortie avec un être cher. Je vous remercie à l'avance en leur nom.

Vous savez que nous avons une assemblée générale en mars prochain. Selon nos *Statuts et règlements*, il y a des postes en renouvellement de mandat. Nous avons plusieurs directeurs et directrices qui nous quittent pour une retraite bien méritée. Conséquemment, nous aurons à combler quelques postes au sein de notre Conseil syndical. Ajoutez au télétravail le fait que nous n'avons eu aucune activité sociale depuis près de deux ans et que nos déplacements à l'intérieur des bâtiments sont limités, vous comprendrez qu'il est difficile de voir si vous avez un intérêt syndical. Si vous désirez en savoir plus sur le travail de directrice ou directeur syndical, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

À la fin du mois de février, nous aurons notre première rencontre avec le maire Bruno Marchand. Cet événement est très attendu de notre part, car depuis 14 ans, il n'y a pas eu de telle rencontre avec le maire. Comme mentionné dans l'Infolash de décembre dernier, c'est un nouvelle ère qui débute à la Ville de Québec. Nous voulons être un partenaire important afin de participer aux décisions qui touchent nos membres et faire partie de solutions gagnantes pour les deux parties.

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou pour toute interrogation sur vos droits.

Réal Pleau
Président

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

CAISSE DESJARDINS DU PERSONNEL MUNICIPAL

Chers membres,

C'est loin des yeux, mais toujours près du cœur, que je m'adresse à vous en ce début d'année au nom de mon équipe et des membres du conseil d'administration de votre Caisse au travail.



Bienveillance, entraide et ouverture, voici ce que je nous souhaite à tous. Je salue votre courage, votre persévérance et votre résilience à donner le meilleur de vous-mêmes en prestation de services essentiels. Je suis fière de diriger votre Caisse Desjardins du personnel municipal qui vous appartient, créée par et pour les travailleuses et travailleurs acharnés et dévoués que vous êtes. J'en profite pour vous remercier de la confiance portée envers votre Caisse au travail; vous y adhérez massivement parce que vous y croyez et parce que vous appréciez la qualité de nos services. Cette reconnaissance, elle n'a pas de prix. Au nom des 7 000 membres de votre Caisse, **MERCI** et une année 2022 empreinte d'espoir!

Marie Julie Bélanger
Directrice générale
Caisse Desjardins du personnel municipal



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À AJOUTER À VOTRE AGENDA

L'assemblée générale aura lieu
le mercredi 30 mars prochain à 19 h.
Vous recevrez un avis de convocation
avec l'emplacement
et l'ordre du jour au mois de mars.

Le vendredi 19 novembre 1937, se tenait dans la salle du *Recorder* (Cour municipale) de l'Hôtel de Ville de Québec, l'assemblée de constitution du Syndicat professionnel des fonctionnaires municipaux de Québec, l'ancêtre du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Québec.

Le journal *l'Action catholique* du 20 novembre 1937 décrit la scène :

« L'assemblée a choisi son premier président, M. Valère Desjardins, archiviste-statisticien de la cité; vice-président, M. Louis-Philippe Desjardins, greffier adjoint de la cité; ... L'assemblée a adopté la constitution du syndicat avec quelques amendements, puis on a procédé aux élections, ... »

Notre Syndicat, votre Syndicat, célèbre donc son 85^e anniversaire de fondation en 2022. Vous pouvez déjà voir que notre Infolash, notre site web et notre page Facebook arborent fièrement la nouvelle signature pour commémorer cet événement.

Le SFMQ soulignera ce vénérable anniversaire tout au long de l'année 2022 en organisant quelques activités qui vous seront annoncées aussitôt que possible.

Soyons fiers du travail accompli par les membres et particulièrement des hommes et des femmes qui au cours de ces 85 années se sont impliqués au service de nous tous.

85 ans d'**Empathie**, de **Respect**, d'**Équité**, d'**Écoute**, de **Soutien**, d'**Entraide**, de **Collaboration** et de **Solidarité** au bénéfice de ses membres.

Joyeux 85^e anniversaire à nous tous!



SECTEUR « B » - OCCASIONNEL LOISIRS

Bonjour à vous tous membres du secteur « B »,

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter, à vous et aux vôtres, une excellente année 2022 remplie de joie, bonheur et sérénité. En tant qu'employés occasionnels, votre travail a été chamboulé depuis près de deux ans par la COVID. Depuis le début janvier, plusieurs d'entre vous nous ont signalé des problématiques d'attribution de quarts de travail. Sachez que votre Syndicat est en contact étroit avec l'employeur pour s'assurer du respect de vos droits. De plus, avec l'instauration de la feuille de temps électronique (FTE), nous avons remarqué une augmentation de courriels nous mentionnant des erreurs de paie. La semaine prochaine, nous tiendrons un comité de relations de travail (CRT) avec l'employeur où nous discuterons des problématiques d'attribution de quarts de travail et des problèmes reliés à la paie.



Si vous croyez être lésé, soit pour votre paie ou pour l'attribution de quart de travail, il est important de demander des explications à votre supérieur immédiat en plaçant le Syndicat en copie conforme de votre courriel au info@sfmq.qc.ca. Vous êtes tout à fait légitimé de demander poliment des explications pour une situation qui vous semble problématique. Si la réponse n'est pas satisfaisante, nous vous accompagnerons pour comprendre et corriger la situation.

Côté santé et sécurité au travail, nous tiendrons une rencontre du comité paritaire SST la semaine prochaine. Nous vous invitons à nous communiquer toute problématique que vous rencontrez lors de l'exercice de votre travail. Vous êtes nos yeux et nos oreilles et pour le Syndicat, comme pour la Ville, la santé et sécurité au travail est une valeur très importante. Nous vous rappelons que si vous vous blessez, même de manière mineure, prenez le temps d'en informer immédiatement votre supérieur immédiat et de remplir le formulaire de déclaration et rapport d'enquête et d'analyse d'évènement le plus rapidement possible.

En terminant, nous sommes là pour vous. N'hésitez surtout pas à nous contacter pour toute question ou commentaire au info@sfmq.qc.ca ou au 418-780-8140.

Benoit Fiset
Directeur administratif
Responsable des employés du secteur « B »